



La Pontiac Firefly est une minicompacte fabriquée conjointement par General Motors et Suzuki en Ontario.



La Swift est la seule berline de sa catégorie cette année.

## Essai des Swift et Firefly

LE SOLEIL termine cette semaine une série de cinq essais de voitures classées comme minicompactes, avec le nouveau modèle berline de la Suzuki Swift maintenant doté d'un moteur à quatre cylindres (photo de droite) et la Pontiac Firefly qui a pour jumelle la Chevrolet Sprint (photo de gauche et essai en page B-2).

## Essai de la Swift

# Une minicompacte très équilibrée

On a peu à redire de la Suzuki Swift qui se révèle, à l'essai, un véhicule très équilibré dans sa classe.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

La version à quatre portières de la Swift était toute indiquée pour nos essais, puisqu'elle est la seule berline de sa catégorie et qu'elle date de cette année seulement. Nous n'avons pas été déçus car elle s'est avérée très homogène et équilibrée dans l'ensemble.

D'une esthétique réussie, particulièrement en version berline, la Swift tient bien la route même si elle offre une certaine sensibilité aux vents latéraux. Ses reprises sont bonnes, assez vigoureuses sans être performantes comme telles, le petit moteur réagissant vivement aux sollicitations de l'accélérateur.

De même les rapports sont-ils bien synchronisés et se font-ils sans brusquerie. Le freinage est efficace, excellent même. La suspension est bonne quoiqu'un peu ferme à la limite. Très sollicitée, elle devient sautillante, compte tenu de l'empattement assez court sur ce type de véhicule.

En conduite normale, le véhicule est bien insonorisé, le moteur silencieux, les bruissements provenant des fenêtres sont acceptables de même que le bruit assourdissant provenant du train de roulement. Il est stable sur la route, même au-delà de 120 km/h, sa limite se situant vraisemblablement autour de 145-150 km/h. Ses pneus Bridgestone à neige lui procu-

raient une excellente traction à l'avant.

Les sièges de la Swift sont très confortables, le dos étant bien supporté. Ils reculent suffisamment. L'entrée se fait bien mais la poignée intérieure est difficile à saisir. L'espace est suffisant à l'arrière, sauf pour des adultes de grande taille.

On compte deux rétroviseurs extérieurs mais sans ajustement intérieur manuel ou électrique, ce qui est plutôt malcommode. Les espaces de rangement suffisent dans le bas des portières avant. Le coffre à gants est de bonne dimension, le manuel du propriétaire bien rédigé.

Le tableau de bord est sobre mais l'instrumentation suffisante, des témoins lumineux s'allumant pour signaler toute anomalie. Les commandes sont bien situées. Le groupe chauffage/ventilation est bien pensé, puissant.

Le volant gagnerait à être de type sport car les mains tendent à glisser, surtout que la direction non assistée manifeste une certaine lourdeur. Le véhicule se manoeuvre néanmoins aisément et se stationne très facilement.

Les ceintures trois points avant et arrière sont confortables mais leur tissu manque de rigidité, ce qui tend à la coincer dans la boucle. De même leur rétractibilité manque-t-elle de vigueur car on tend à fermer la portière sur la boucle.

Les essuie-glace sont très efficaces, jusqu'à 125 km/h du moins. Les feux de jour s'éteignent en actionnant le mécanisme du frein à main ou en fermant la clef de contact.



L'intérieur de la Swift est assez spacieux et de bonne qualité, ses sièges sont confortables et l'insonorisation très acceptable.

Le coffre arrière est de bonne dimension pour cette minicompacte, assez dégagé : on peut l'agrandir en abaissant les dossiers du siège arrière. Le pneu de secours occupe si peu d'espace dans le fond du coffre, sous le panneau, qu'on se demande pourquoi on n'a pas conservé un pneu pleine dimension.

Bref la Swift s'est avérée, en version berline, un véhicule agréable et bien pensé dont la conduite s'apparentait d'avantage aux sous-compactes qu'aux mini par son insonorisation et sa tenue de route du moins.

La consommation d'essence de la Swift fut de 7,5 l/100 km dans la neige ainsi que certaines conditions de conduite difficile. En conduite normale, Transports Canada lui attribue une consommation de 4,9 à 6,2 l/100 km avec une transmission manuelle et de 6,3 à 7,6

l/100 km pour une automatique. Une telle différence (de 8 à 9 mpg) tranche nettement en faveur des rapports manuels.

### Opinions

On ne dispose pas encore d'informations sur les nouvelles Swift mais 87 % des propriétaires de Forsa s'en disaient très satisfaits, en 1988 surtout. Le nouveau modèle semble mieux construit et son moteur plus puissant devrait également être plus durable. Quant au service offert par ses concessionnaires, il semble assez variable et se classe dans la moyenne générale. On trouve un nombre de clients insatisfaits plus élevé que chez les autres fabricants asiatiques.

Nous ne croyons pas que l'achat d'une garantie supplémentaire soit nécessaire. La garantie de base est de trois ans/80 000 km sans franchise.

### FICHE TECHNIQUE

## Suzuki SWIFT 1990

#### Modèle essayé

Swift L berline

#### Modèle disponibles

3 ou 4 portes, berline, L, S, GL, et GT

#### Prix / Catégorie

Base: 8895\$ Essai: 10 190\$ Mini-compacte

#### Moteur / alimentation

4 cylindres, 1,3L / 70 cv, GT 100 cv Injection multipoint

#### Mode de traction

Traction-avant

#### Boîte de vitesse

Manuelle à 5 rapports (essai) Automatique 3 en option

#### Suspension

À ressort hélicoïdal à l'avant et à l'arrière Indépendante 4 roues pour GT

#### Direction

À crémaillère

#### Freins

Disques ventilés à l'avant Tambours à l'arrière

#### Poids

1190 kg

#### Consommation

7,5 L / 100 km (essai) 4,9 à 6,2 L / 100 km (selon Transports Canada)

#### Pneus

Bridgestone 155 / 70 R 13

#### Garantie

3 ans / 80 000 km, sans franchise

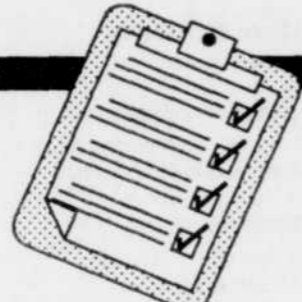
#### Le meilleur...

Économie raisonnable assez spacieuse, très homogène



#### ...et le pire...

Sensible aux vents latéraux, suspension ferme



**Achat! Location!**  
*Sachez que:*

*Quel que soit le prix ou les conditions que l'on vous fasse ailleurs, nous pouvons toujours vous en faire de meilleurs*

**ET C'EST VRAI!!!**

### Unité # 4365 ESCORT LX 2 PORTES 1990



LOCATION 227<sup>55</sup>\* par mois  
OU  
ACHAT 11 048 \$

#### TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS

- Moteur 1.9 litre EFI
- Vitres teintées
- 2 rétroviseurs électriques extérieurs
- Sièges arrière divisés
- Essuie-glaces intermittents
- Air conditionné
- Chauffe-moteur
- Manuelle, 5 vitesses
- Servofrein
- Servodirection
- Intérieur en tissu
- 4 pneus radiaux 4 saisons
- radio AM / FM stéréo cassette

### Unité # OA29 AEROSTAR XL 1990



LOCATION 372<sup>74</sup>\* par mois  
OU  
ACHAT 17 995 \$

#### TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS

- 5 passagers (tissu)
- Sièges capitaine à l'avant
- Moteur V-6, 3 litres EFI
- Transmission automatique surmultipliée
- Servodirection
- Servofrein avec ABS à l'arrière
- Vitres teintées
- Radio AM FM stéréo cassette avec horloge et contrôle arrière
- Peinture "Clear Coat"
- Chauffe-moteur
- Pneus radiaux 4 saisons
- Groupe de lumières
- Dégivreur et essuie-glace arrière
- Contrôle de vitesse
- Volant ajustable
- Chauffage auxiliaire

### Unité # OB153 BRONCO II XL 1990



LOCATION 446<sup>31</sup>\* par mois  
OU  
ACHAT 18 995 \$

#### TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS

- Moteur V-6, 2.9 litres EFI
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Servodirection
- Servofrein avec ABS à l'arrière
- Sièges capitaine avec console
- Vitres unidirectionnelles
- Pneus radiaux tout-terrain antidive
- Roues d'aluminium
- Dégivreur de vitre arrière
- Essuie-glace arrière
- Radio AM FM cassette
- Chauffe-moteur
- Sélection 4x4 "Touch drive" électrique

### Unité # 4356 TOPAZ L 4 PORTES 1990



LOCATION 278<sup>85</sup>\* par mois  
OU  
ACHAT 12 668 \$

#### TRANSPORT + PRÉPARATION INCLUS

- Moteur 2.3 litres EFI
- Air conditionné
- Radio AM / FM stéréo
- 2 rétroviseurs électriques extérieurs
- Chauffe-moteur
- Pneus radiaux 4 saisons
- Servofrein
- Servodirection
- Dégivreur arrière électrique
- Intérieur en tissu
- Manuelle 5 vitesses

**N'OUBLIEZ PAS!**  
**PROFITEZ DES TAUX DE CRÉDIT SPÉCIAUX**

sur certains modèles neufs en stock. En vigueur jusqu'au 6 mars 90 inclusivement.

**Montcalm Automobiles Inc.**

"VOTRE GARAGE DE CONFIANCE"

VENTE - LOCATION



901, 1re Avenue, Limoilou, Québec - 529-2131

\* Location de 48 mois, 108 000 km, taux de crédit spéciaux inclus offre valide jusqu'au 6 mars 90

Essai de la Pontiac Firefly

# Agile, économique, on cherche en vain les gros défauts

Elle est étonnante à bien des égards la Firefly, cette jumelle de la Sprint : agile, spacieuse, économique... on cherche en vain les gros défauts !

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

Comme nous n'avions pas fait l'essai des nouvelles Sprint et Firefly depuis leur modernisation l'an dernier, nous avons été pour le moins agréablement surpris de trouver autant d'espace intérieur, un moteur plutôt vif, une insonorisation assez adéquate et une consommation vraiment frugale dans cette version modernisée des anciennes Forsa.

En conduite hivernale normale, sans conditions extrêmes toutefois et avec des routes libres de neige, nous avons obtenu la consommation de 6,1 l/100 km (46 mpg). Transports Canada reconnaît d'ailleurs à la Firefly une consommation variant de 4,4 à 5,5 l/100 km (51 à 64 mpg), la Sprint et la Firefly étant les championnes de l'économie. Avec une transmission automatique toutefois, il peut y avoir une consommation accrue d'un litre aux 100 km (12 mpg) sur la route, un pensez-y.

Les accélérations de la Firefly

sont honnêtes, étonnantes même pour une si petite cylindrée et si on pousse l'accélérateur à fond, on peut même atteindre les 150 kmh ! À plus de 115 ou 120 kmh toutefois, le moteur devient nettement plus bruyant. Les changements de vitesse se font aisément, les rapports sont bien étagés, l'insonorisation du véhicule est raisonnable, assez réussie même.

Le véhicule colle assez bien à la route et dans les courbes, sauf parfois en fortes accélérations et par forts vents latéraux, le freinage est efficace, la direction légère et précise. La suspension est plus molle que dans la Swift, les amortisseurs semblent plus fragiles, le véhicule réagissant moins bien sur des routes difficiles. Les pneus Bridgestone toutes saisons contribuaient toutefois à la douceur de roulement.

La visibilité est discutable à cause des montants latéraux qui diminuent le champ de vision. Les rétroviseurs sont efficaces mais seul celui de gauche se règle de l'intérieur. Les sièges avant adop-

tent une bonne position de conduite et se reculent suffisamment pour un conducteur de grande taille, ce qui permet également à un adulte de prendre place à l'arrière sans avoir les genoux enfoncés dans le dossier. Leur confort est très ordinaire, médiocre même à la limite.

Le tableau de bord de la Firefly est particulièrement réussi, les cadrans sont de lecture instantanée, les commandes sont très faciles à identifier et à bouton-poussoir surtout. Le système radio (Delco) est efficace, le chauffage surpuissant, tellement qu'il faut le réduire considérablement si l'on ne veut pas transformer l'avant en un four ! La position mixte dégivrage/chauffage distribue plus de chaleur aux pieds qu'au pare-brise.

Les espaces de rangement sont suffisants dans les portières et dans le coffre à gants, le coffre arrière est de bonne dimension mais le hayon n'ouvre pas suffisamment pour bien dégager la tête et on regrette que le siège ne bascule pas vers l'avant pour agrandir la surface de charge alors que les dossiers se replient vers l'avant. Les portières sont un peu difficiles à saisir de l'intérieur, surtout si l'on a des gants. La fini-

tion intérieure semble plutôt réussie.

Les essuie-glace fonctionnent efficacement tant à l'avant qu'à l'arrière, comme le dégivreur. Les ceintures de sécurité sont aussi à trois points à l'arrière. Les phares de jour sont à intensité réduite, se fermant en tournant la clef ou en actionnant le frein à main. Une sonnerie retentit si l'on oublie les phares de route ou de croisement allumés. Cette manette (qui agit aussi comme clignotant) est toutefois située trop près du tableau de bord : elle se distingue et se manipule plus difficilement.

Dans l'ensemble, la Firefly s'avère un véhicule étonnant par ses qualités et d'une frugalité exemplaire.

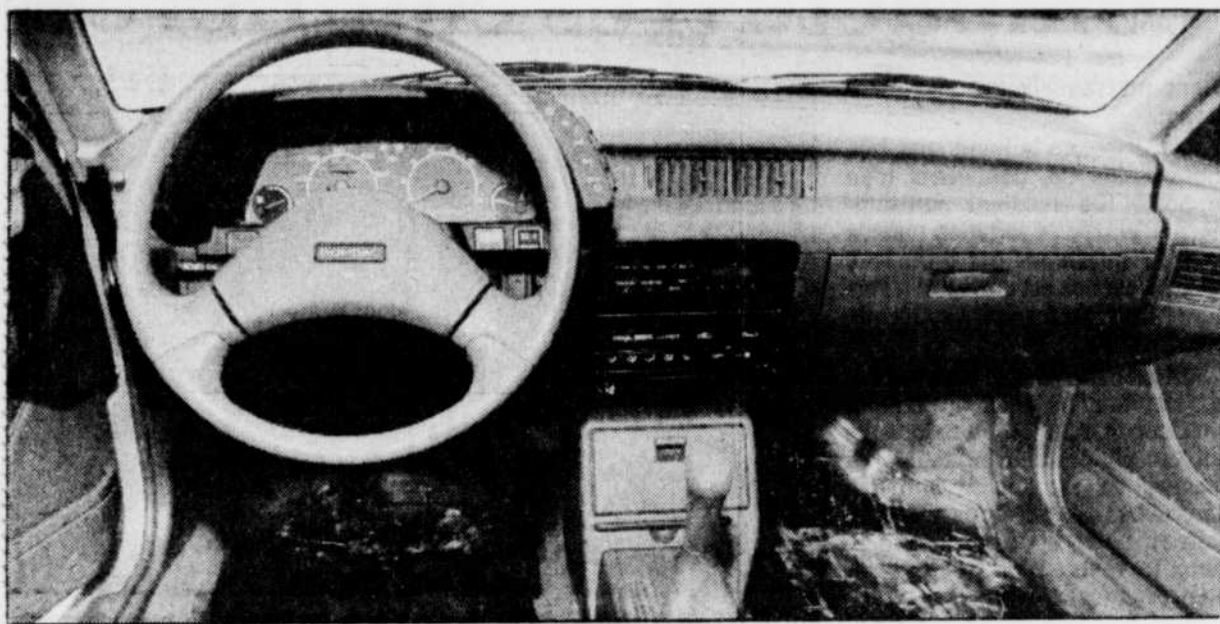
Opinions

On ne dispose pas d'informations sur la fiabilité du nouveau modèle. Toutefois, ce moteur s'est avéré fiable dans le passé, d'une durabilité moyenne à tout le moins. Les Sprint et Firefly se sont révélées mécaniquement fiables bien que l'on ait constaté une usure prématurée des freins et du disque d'embrayage. Le système de refroidissement a également connu quelques ennuis. Les problèmes d'alimentation des premiers modèles semblent avoir été corrigés avec l'injection mais nous avons noté quelques hésitations après le démarrage à froid. La Firefly est la minicompatte qui a conservé la plus faible valeur de revente sur le marché après deux ans d'usage, soit 56,7 % comparativement à 70 % pour la Forsa, soit une différence de prix de 500 à 600 \$ environ lors de l'échange.

General Motors garantit ses Sprint et Firefly pour 3 ans/80 000 km, mais il faut déboursier 100 \$ de franchise après un an. Il en coûte 369 \$ pour l'achat d'une garantie supplémentaire GM de 4 ans/100 000 km avec franchise de 25 \$, laquelle couvre la plupart des petits moteurs et accessoires (sauf ajustements, phares, freins etc.). Nous ne la croyons pas essentielle, le véhicule s'étant avéré mécaniquement fiable et d'un bon rapport qualité/prix, mais son faible coût additionnel peut la rendre quand même avantageuse.



Le coffre arrière est peut-être la faiblesse de la Firefly, l'accès y étant peu facile tant à cause du seuil élevé qu'en raison du panneau qui ne libère pas suffisamment la tête. On souhaiterait que le siège bascule pour libérer plus d'espace de chargement.



Le tableau de bord est complet et de bonne facture, les commandes bien situées. La visibilité est toutefois réduite par les piliers latéraux.

FICHE TECHNIQUE	
<b>Pontiac FIREFLY 1990</b>	
<b>Modèle essayé</b> Firefly 5 portes	<b>Direction</b> A crémaillère
<b>Modèle disponibles</b> 3 et 5 portes, LE et Turbo	<b>Freins</b> Assistés, à disque à l'avant, tambours à l'arrière à autoréglage
<b>Prix / Catégorie</b> Base: 8695\$ Essai: 9500\$ Mini-compacte	<b>Poids</b> 744 kg
<b>Moteur / alimentation</b> 3 cylindres, 1,0L / 55 cv, Injection à point unique	<b>Consommation</b> 6,1 L / 100 km (essai) 4,4 à 5,5 L / 100 km (selon Transports Canada)
<b>Mode de traction</b> Traction-avant	<b>Pneus</b> Bridgestone 155 / 70 R 13
<b>Boîte de vitesse</b> Manuelle à 5 rapports (essai) Automatique 3 en option	<b>Garantie</b> Totale 3 ans / 80 000 km, 100\$ de franchise après 1 an
<b>Suspension</b> Indépendante à l'avant (MacPherson) A barre de torsion à l'arrière	
<b>Le meilleur...</b> Economie d'essence Bon espace intérieur qualité d'assemblage	<b>...et le pire</b> Visibilité discutable, moteur assez bruyant sensibilité aux vents latéraux

L'AMIE DE TOUS LES MOMENTS.

**mazda MPV 4x4**  
GARDER VOTRE MAZDA EN FORME, C'EST NOTRE AFFAIRE.

**Chatel**  
AUTOMOBILES LTÉE  
1350, BOUVIER, QUÉBEC 628-6336

5/100

MPV 2 ROUES MOTRICES, à partir de **18 440 \$** transport et prép. en sus

Département des pièces ouvert jusqu'à 21 h du lundi au vendredi.

**ZX vs ZX**

**300ZX GLL TURBO 1988 neuve**  
Valeur 36 638 \$  
**SPÉCIAL**  
**28 888 \$**

- Moteur 3.0 L turbo
- 200 H.P. - 5 vitesses
- Ens. luxueux
- Groupe électrique
- Sièges en cuir
- T-Top - Air climatisé
- Tableau digital

**300ZX LUX 1990**  
Valeur 43 970 \$  
**SPÉCIAL**  
**41 888 \$**

- Moteur 3.0 L - 222 H.P.
- 5 vitesses
- Ens. luxueux
- Groupe électrique
- Sièges en cuir
- T-Top - Air climatisé

**ST-RAYMOND**  
Automobiles Inc.  
NISSAN

144, Saint-Jacques, St-Raymond Ligne directe: 692-0119 Portneuf: 337-4646

**mazda**

Rendez Vous

JE ME SENS BIEN!

UNITÉ 1577 **MX6 Turbo 89**

PDSF 24 880 \$ **21 990 \$**  
5 vitesses, manuelle

Tout ouvrant, vitres, serrures, rétroviseurs électriques

Transport, préparation, promotion inclus

UNITÉ 1467 **MPV LX 89 DEMO**

PDSF 26 495 \$ **23 495 \$**  
transmission automatique

Moteur V6, air conditionné, vitres électriques, radiocassettes, peinture extérieure 2 tentes, gris et noir

Promotion transport et préparation inclus

**MVP** La meilleure wagonnette de l'année selon l'A.J.A.C. (Association des journalistes automobiles du Canada)

Véhicule peut différer de l'illustration.

MAZDA PROTÉGÉ LX UNITÉ 1569 DEMO 90

PDSF 16 800 \$ **14 995 \$**  
4 portes, automatique

Moteur 1.8 litre, 16 valves, 103 HP, régulateur de vitesse, servochoc, servodirection, radio AM/FM cassettes, etc.

Promotion transport et préparation inclus

1615, BOUL. HENRI-BOURASSA  
**mazda** 529 QUÉBEC 8551

Dès maintenant et ce, jusqu'au samedi 2 juin

**PROFITEZ DU RABAIS**

**33 1/3%**

À L'ACHAT D'UNE ANNONCE CLASSÉE DANS LES RUBRIQUES SUIVANTES:

- 605 - autos à vendre
- 625 - camions à vendre
- 622 - 4x4
- 675 - motocyclettes

**LES ANNONCES CLASSÉES LE SOLEIL**

**647-3311 ça sonne!**

Composez sans frais: 1-800-463-2116 - Fax: 647-3322



**Q.** On dit qu'il est sage de vérifier au moins mensuellement la pression des pneus, mais qu'arrive-t-il si on néglige cet entretien ?

**R.** Vos pneus assurent le contact des roues à la chaussée. Toute négligence peut avoir des conséquences sur la sécurité, ce qui déjà devrait vous inciter à surveiller assidûment la pression et l'état des pneus de votre automobile. Voici quelques anomalies reliées à un mauvais entretien des pneus et celles-ci sont, encore une fois, autant de risques potentiels pour votre sécurité :

- la voiture tire d'un côté, elle louchie ;
- on ressent des vibrations à haute vitesse ;
- on remarque une usure inégale ou rapide des pneus ;
- la direction assistée semble plus dure.

À vous d'y voir. Et ça ne vous coûte que quelques minutes de votre temps.

**Q.** Je roule très peu avec mon véhicule. Cela peut-il avoir des conséquences négatives sur la santé de ma voiture ?

**R.** Oui. Les voitures qui ne servent que les fins de semaines, ou qui ne roulent que quelques kilomètres à chaque sortie, ou à des vitesses réduites se doivent d'être soumises à des exercices réguliers. Au moins à toutes les deux semaines, il est conseillé de conduire sa voiture à des vitesses d'auto-route sur une certaine distance et ainsi, le moteur s'en portera beaucoup mieux. En fait, pas seulement le moteur : les freins et le système d'échappement aussi apprécieront cet exercice car, lorsque le véhicule a le temps d'atteindre sa température optimale de fonctionnement, ceci permet de bien assécher ces composantes qui autrement peuvent se voir attaquer par l'humidité. Un tel conseil toutefois mérite une certaine pondération de notre part

en ces années décisives pour notre environnement. Plus que jamais, il nous faut ajuster nos habitudes d'automobilistes à cet impératif en rationalisant l'usage que l'on fait de notre véhicule. Cet exercice pour véhicule sédentaire devrait donc répondre à un besoin de déplacement bien concret. Il ne faut plus rouler pour rouler, mais bien ne rouler que quand il le faut vraiment !

**Q.** Je voyage très souvent à la campagne durant l'hiver. Je garde dans ma voiture certains articles de base que je crois nécessaires, mais comme je passe parfois dans des régions vraiment isolées, il y a des jours où je me demande si je pourrais vraiment faire face à une urgence en cas de tempête ou autre aleva d'hiver. Avez-vous une liste d'articles utiles en cas d'urgence hivernale ?

**R.** La liste que voici est celle que sug-

gère Protection civile Canada :

- pelle
- sable
- chaîne à remorquage
- lanterne d'avertissement ou fusées éclairantes
- vêtements et chaussures de rechange
- hache ou hachette
- grattoir et brosse
- câbles volants
- cartes routières
- allumettes
- chandelle dans une boîte de conserve
- extincteur
- couverture

© CAA-Québec 1990

**N.D.L.R.:**  
Les lecteurs intéressés à nous soumettre leurs questions peuvent le faire en écrivant à l'adresse suivante:  
Le Courrier de l'auto,  
LE SOLEIL  
390, rue St-Vallier est  
Québec  
G1K 7J6

## Une batterie à base d'aluminium et d'air qui durerait quatre fois plus longtemps

KINGSTON, Ont. (PC) — Une compagnie affirme qu'une nouvelle batterie à base d'aluminium et d'air permettra aux automobiles électriques de demeurer sur la route quatre fois plus longtemps qu'avec les batteries actuelles.

La société Alupower Canada Ltd. a indiqué la semaine dernière qu'elle projetait de produire d'ici mars une batterie fonctionnant à l'aluminium et à l'air destinée aux véhicules électriques.

Le prototype du système, combinant des batteries traditionnelles à base de plomb et d'acide et des batteries fonctionnant à l'aluminium et à l'air, sera d'une taille comparable à un moteur

normal. Le nouveau système permettra à un véhicule qui en sera doté d'effectuer un trajet de 300 kilomètres avant d'avoir à recharger, alors que les véhicules munis de batteries à base de plomb et d'acide ne jouissent que d'un rayon d'action d'environ 75 kilomètres, souligne la compagnie qui est une filiale d'Alcan International.

Le président d'Alupower, M. James Jackson, soutient que la

nouvelle batterie est supérieure parce qu'elle est compacte, efficace et fiable, tout en revenant meilleur marché.

La batterie génère du courant électrique grâce à une simple réaction résultant du contact entre l'aluminium et l'oxygène contenu dans l'air. L'électricité est produite par l'oxydation de l'aluminium.

La nouvelle technologie d'Alupower nous rapproche du jour où l'utilisation de véhicules électriques sera chose courante, a conclu M. Jackson.

**AUTOMOBILES BEAUPRÉ LTÉE**

*NOUS SOMMES*

# IMBATTABLES!



**SHADOW**

Unité #01110

Moteur 2.5 L  
Servofrein, servodirection  
Dégivreur électrique  
Radio AM/FM  
Sièges baquets, console  
Déclencheur coffre arrière  
Enjoliveurs de roues de luxe  
Transmission 5 vitesses

**1990**

**10 499 \$\*** ou **235<sup>99</sup>\*\*** par mois



2400, DALTON  
SAINTE-FOY **653-5212**

PASSEZ VOIR  
L'ÉQUIPE  
IMBATTABLE

<b>PASSEPORT STE-FOY</b> 3330, rue Watt, Ste-Foy (418) 653-1312	<b>PASSEPORT SAGUENAY</b> 1330, boul. du Royaume, Chicoutimi (418) 549-3320	<b>PASSEPORT CHALEURS</b> 142, route 132, New Richmond (418) 392-5033	<b>PASSEPORT SEIGNEURIALE</b> 275, rue Fichet, Beauport (418) 666-9633
---	---	---	--

## BIENVENUE

chez le concessionnaire **TOYOTA**  
du 346, boul. Hamel

M. Pierre Tremblay, directeur des ventes, a le plaisir de vous annoncer que M. Jean-François Gravel fait maintenant partie de son équipe de vente.

M. Gravel profite de cette occasion pour vous inviter à venir le consulter pour le prochain achat de votre voiture.



M. Jean-François Gravel



**Capitale Toyota**  
681-7261

## NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

### PONTIAC BUICK GMC

# VENTE DE PRÉOUVERTURE

Spéciaux sur  
Sunbird — Tempest — Camions S  
et Jimmy S/T 1990



Jean-Guy Houde  
directeur des ventes



Jean-Louis Guimont  
représentant

**TAUX DE FINANCEMENT**  
À PARTIR DE **9.9%** sur les modèles Sunbird 90.

AUTRES TAUX SPÉCIAUX OFFERTS SUR UNE VARIÉTÉ DE MODÈLES



**Cartier**  
PONTIAC BUICK GMC LTÉE

1475, Pie-XI Sud, Val-Bélair  
Sortie Sainte-Geneviève de l'autoroute Henri-IV  
847-6000

# Nous savons ce que vous voulez.



**19 745 \$**  
FINANCEMENT GMAC DISPONIBLE.



**15 995 \$**  
FINANCEMENT GMAC DISPONIBLE.



**9 795 \$**  
FINANCEMENT GMAC DISPONIBLE.



**10 470 \$**  
FINANCEMENT GMAC DISPONIBLE.

**Une raison de plus de fêter la nouvelle année.**

Vous cherchez à faire une bonne affaire sur une voiture ou camionnette neuve? Ne cherchez plus! Pour un temps limité, les concessionnaires Passport vous offrent le financement GMAC sur leurs véhicules 1989 et 1990 neufs.

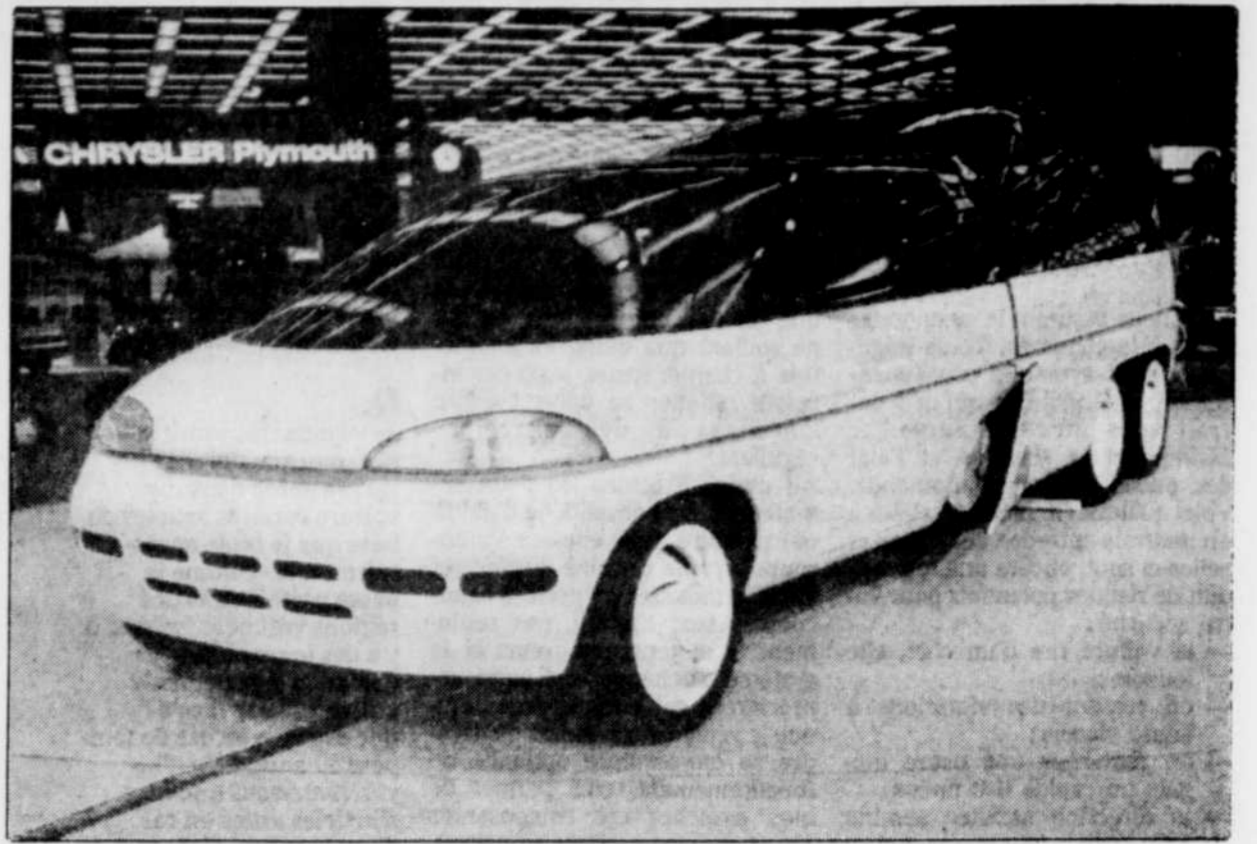
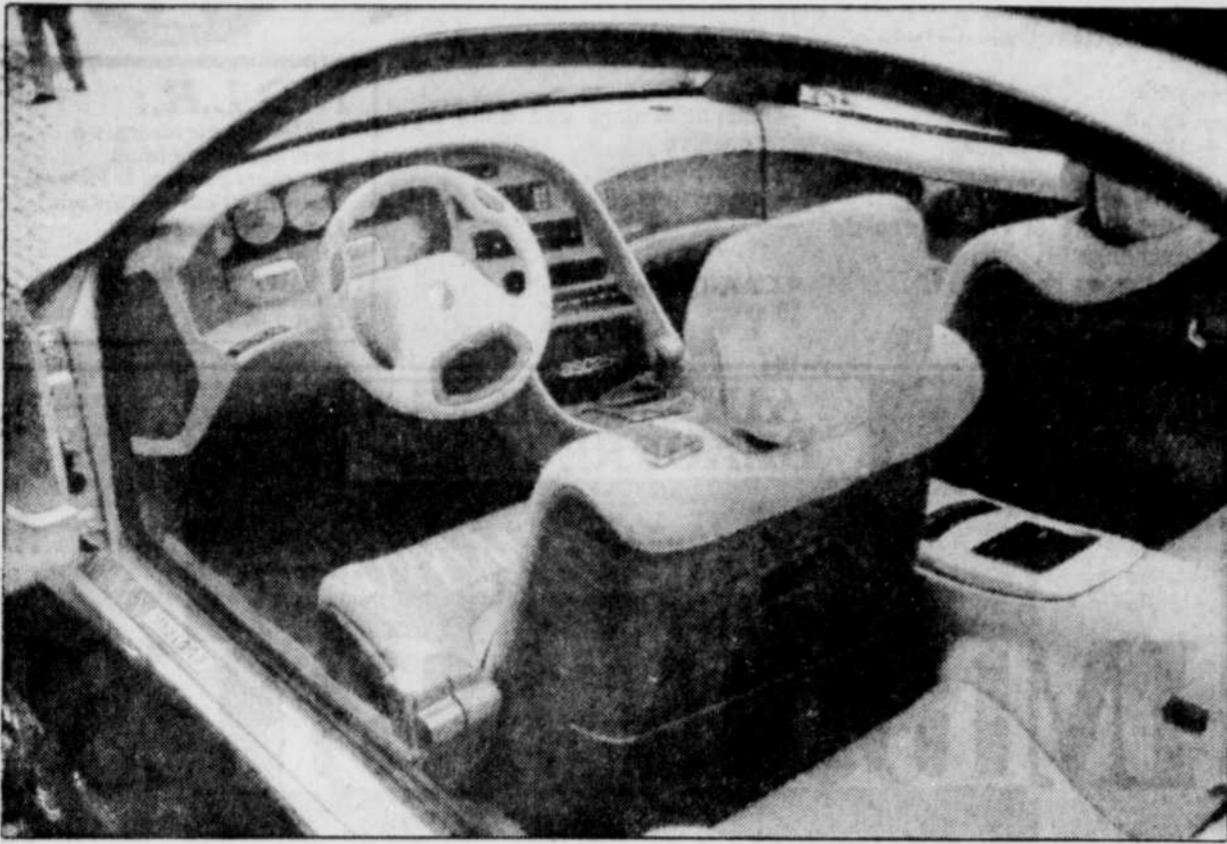
Plus une remise\* de 1500 \$ sur les Trooper d'Isuzu et de 750 \$ sur tous les autres véhicules 1989. Alors faites vite. Et démarrez la nouvelle année du bon pied au volant d'une toute nouvelle voiture ou camionnette Passport.



**PASSEPORT**  
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

**PASSEPORT RIVE-SUD** 4585, boul. de la Rive-Sud, Saint-David (418) 835-1888

Entre nous Automobilistes



Une firme de Californie, ASC inc., transforme des modèles de série en exclusivités, redessinant l'intérieur et même l'extérieur de véhicules (sans toucher à leur groupe propulseur) pour les personnaliser et y insérer ordinateurs et imprimantes, écrans de navigation par satellite et autres gadgets. Taurus SHO, Mustang décapotables, Grand Prix turbo ou Porsche 944, rien n'échappe à leurs transformations. Les grands designers italiens comme Bertone et Pininfarina l'avaient d'ailleurs compris depuis longtemps en concevant des exclusivités pour les riches amateurs européens.

La Voyager III, un concept dévoilé à Detroit cette année : deux véhicules en un, le premier étant une sous-compacte propulsée au propane ou à l'essence, le second une mini-fourgonnette avec moteur arrière qui propulse le tout une fois assemblée. De tels concepts permettent aux véhicules d'évoluer. Pour sa part, Harold Sperlich, un ancien président de Chrysler, mijotait une petite minifourgonnette à traction avant depuis 15 ans et tentait de vendre son idée à Ford d'abord, puis à Chrysler avant que ce dernier ne se décide à y donner suite. On connaît le reste : le succès de la Voyager fut tel qu'on a ainsi créé un tout nouveau concept de véhicule.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

### ■ Rappels de Sonata

Presque toutes les Sonata qui ont

été assemblées à Bromont sont rappelées pour un défaut affectant le crochet de retient du capot ainsi qu'un collet de boyau de liquide

refrigerant placé de telle façon qu'il pourrait endommager le tuyau d'alimentation en essence. Comme ces deux défauts sont

susceptibles d'affecter la sécurité du véhicule, même si aucun incident n'a été rapporté jusqu'ici, 95 % des Sonata produites à

Bromont font l'objet d'un rappel. Les véhicules produits après le 18 octobre 1989 seraient exempts du défaut affectant le capot alors que ce n'est qu'à partir du 4 janvier 1990 que les collets mal situés ont été relocalisés. Hyundai aurait volontairement retardé le rappel faute de pièces de remplacement. Si vous êtes propriétaire d'une Sonata visée par ce rappel, vous devez prendre rendez-vous auprès d'un concessionnaire Hyundai pour faire corriger ces problèmes aux frais du fabricant.

### ■ Toyota en baisse de popularité

L'APA a suscité une certaine controverse dans la métropole après avoir constaté que, depuis deux ans, les produits Honda et Mazda semblaient dépasser en qualité celle des produits Toyota. « Les produits Toyota sont aussi bien fabriqués, là n'est pas la question », explique M. François Viau, porte-parole de l'Association. Sauf que l'on a constaté que la qualité du service après-vente s'était quelque peu détériorée. Pendant dix ans, les modèles Toyota se sont hissés au premier rang pour leur qualité de fabrication. Aujourd'hui, ils doivent partager cette place et la céder même à des concurrents japonais de plus petite taille. Même le titre de Voiture de l'année du CAA a échappé à Toyota après des années de règne de la Corolla : c'est la Sentra de Nissan qui fut l'heureuse élue cette année.

### ■ GM refuse de rappeler ses freins

General Motors a refusé la demande de rappel volontaire de la part de l'administration fédérale américaine (NHTSA) pour l'usure prématurée et le manque d'efficacité des freins de ses Camaro, Firebird et Fiero, les mêmes véhicules ayant également été vendus au Canada.

L'organisme américain aurait reçu 42 plaintes de la part de propriétaires de véhicules dont 14 se sont dits victimes d'accidents causés par ce problème, ce qui a occasionné des blessures à cinq personnes. GM avoue qu'on lui a rapporté 129 accidents, ce qui aurait causé des blessures à 13 personnes et le décès de deux autres.

Le problème affecterait 175 000 Camaro et Firebird 1982, 83, 84, 85 et 86 ainsi que 273 000 Fiero 1984, 85 et 86.

Les freins à disques à l'arrière ne s'ajusteraient pas automatiquement à mesure que les plaquettes de frein s'usent, avec pour résultats que le freinage est moins efficace et que le frein à main ne réussit pas à tenir le véhicule immobilisé dans une pente. Même le témoin lumineux n'indique une défectuosité que si les freins sont appuyés à fond, ce qui est un peu tard pour manquer de frein ! Les freins n'auraient pas une durée de plus de 30 000 km.

Devant le refus de GM d'effectuer un rappel volontaire, l'agence américaine a décidé d'effectuer une enquête en profondeur sur le sujet : si c'est concluant, le NHTSA forcera GM à effectuer le rappel.

# PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.

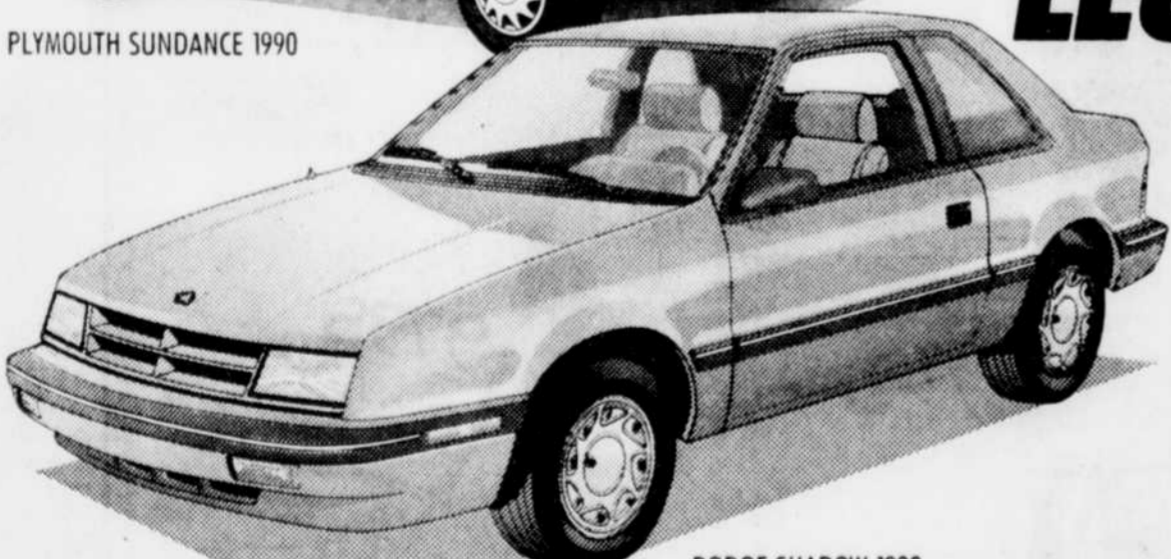


A  
SEULEMENT

# 11 360\$\*



PLYMOUTH SUNDANCE 1990



DODGE SHADOW 1990

## ESSAYEZ DE LEUR RÉSISTER!

Une Sundance ou une Shadow équipée de telle sorte, pour seulement 11 360 \$, c'est vraiment une offre irrésistible que vous ne pouvez laisser passer!

La Plymouth Sundance ou la Dodge Shadow, 2 portes ou 4 portes, comprend 47 caractéristiques standard et elle vous est livrée avec :

- moteur 2,2 litres
- transmission automatique
- radio AM/FM à 4 haut-parleurs
- 2 rétroviseurs à commande intérieure
- commande intérieure pour ouverture du hayon
- console complète
- groupe lumières
- dégivreur de lunette arrière
- carpettes

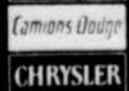
Pour seulement 450 \$ de plus, obtenez en option un climatiseur! Cette offre est d'une durée limitée. Alors, passez vite chez votre concessionnaire Chrysler pour faire un essai routier.

L'Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

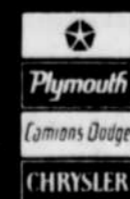
**GARANTIE 7/15**

\*Rabais garanti de 750 \$ du fabricant inclus. Si, au cours de l'année, Chrysler offre un rabais plus important sur ces modèles 90, vous recevrez un chèque au montant de la différence. C'est garanti! Taxe et transport en sus. Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur des voitures construites en Amérique du Nord. Possibilités de franchise. Certains équipements illustrés peuvent être offerts moyennant un supplément.

**CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION.**



# PERSONNE.



# Un employé arrêté hier dans l'affaire de Point Lepreau

POINT LEPREAU, N.-B. (PC) — Un employé de la centrale nucléaire de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, a été arrêté hier par la GRC en rapport avec un incident survenu la semaine dernière.

La police a refusé de fournir des renseignements sur l'identité du prévenu avant que celui-ci ne comparaisse cet après-midi à Saint-Jean.

Huit travailleurs ont été exposés à une dose de radiation quatre fois supérieure au maximum autorisé annuellement après avoir bu de l'eau d'une fontaine contaminée.

On croit qu'un personne a versé sciemment un verre d'eau lourde dans le rafraichisseur de 20 litres, semblable à celui utilisé dans des restaurants.

La possibilité d'un sabotage a été envisagée lorsque des tests d'urine ont révélé que certains employés présentaient un taux anormal de radioactivité.

Depuis que la GRC a déterminé la semaine dernière qu'il ne s'agissait pas d'un accident et après avoir éliminé une intervention extérieure, on avait indiqué que les soupçons de sabotage pouvaient peser sur un quart de travail d'une vingtaine d'employés.



Une vue d'ensemble de la centrale nucléaire de Point Lepreau, théâtre d'un acte criminel qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves pour des centaines d'employés qui s'exposent tout les jours aux radiations.

## 90 000 \$ de cigarettes volées: quatre hommes sont arrêtés

LAVAL (PC) — Quatre hommes présumément impliqués dans un réseau de vol et recel comparaitront, aujourd'hui en Cour de Québec, à la suite de leur arrestation, au cours de la nuit de samedi, par la police de Laval relativement au vol de cigarettes pour une valeur de 90 000 \$ dans un centre de distribution alimentaire de cette ville.

Le vol a eu lieu vendredi, vers 16 h 30, au centre de distribution Presto, une filiale de Provigo située sur le boulevard Curé-Labelle, dans le quartier Comedev.

Un homme seul s'y est présenté et a tenu les employés en joue à l'aide d'une arme à feu. Il s'est fait aider par un des employés pour transborder les cigarettes à bord d'une camionnette, a ensuite attaché l'employé et l'a mis avec ses collègues avant de prendre la fuite.

Un gardien de sécurité avait toutefois pris une bonne description du véhicule du voleur.

Les enquêteurs ont obtenu d'autres informations qui leur ont permis d'arrêter les présumés voleurs, receleur et entremetteur de la transaction, ainsi que l'employé de l'entrepôt qui avait aidé le voleur à charger la camionnette.

Il s'agit respectivement de Clément Babineau, 33 ans, Dominique Rossi, 39 ans, Jean-Baptiste Poulin, 52 ans, et Daniel Lemieux, 35 ans. Les quatre hommes seront accusés de complot, vol et recel.

On a retrouvé le butin chez le présumé receleur tandis que les 45 000 \$ payés pour la marchandise volée ont été saisis chez le présumé voleur.

## Entente conclue chez Pratt et Whitney

LONGUEUIL — Quelques heures à peine avant le déclenchement d'une grève prévue pour dimanche soir, les 4200 employés du constructeur aéronautique Pratt et Whitney, de Longueuil, ont accepté par une forte majorité l'accord préliminaire conclu mercredi dernier entre la compagnie et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA).

par MARIO GILBERT de la Presse canadienne

Quelque 3000 employés ont participé au vote de ratification, qui a obtenu l'aval de 92,5 % des membres du syndicat local. Le président national des TCA, Bob White — qui avait participé au dernier droit des négociations —, est venu lui-même présenter aux syndiqués, dimanche matin, le projet de convention collective, qui entre en vigueur aujourd'hui, pour une pé-

riode de trois ans.

« Cette convention collective permet aux travailleurs de Pratt et Whitney de Longueuil de rattraper les autres travailleurs du secteur aéronautique au Canada », a expliqué M. White. « Il s'agit du meilleur règlement que les travailleurs de Pratt et Whitney — et avant elle de la United Aircraft — aient obtenu. Je suis très heureux que nous ayons conclu cet accord trois jours avant le déclenchement de la grève. »

Le syndicat local — section 510 des TCA — avait déposé ses offres le 14 décembre dernier, et obtenu le 4 février un mandat de grève de ses membres. Les employés de Pratt et Whitney auraient donc pu débrayer lundi à 00h01. Mais après 48 heures de négociations-marathon, la semaine dernière, l'employeur déposait une offre finale, mercredi. Le comité de négociations local et le syndicat national décidaient de proposer aux membres l'acceptation de l'offre.

### Indexation à la TPS

La nouvelle convention collective prévoit des augmentations de salaire d'environ un dollar par année — selon la classification — pour les trois prochaines années, augmentations assorties d'une clause d'indexation au coût de la

vie non-plafonnée. Auparavant, l'indexation ne pouvait dépasser 10 cents par trimestre. La mise en application éventuelle de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), en janvier 1991, aurait joué un rôle majeur dans ce gain syndical.

Au chapitre des avantages sociaux, les employés de Pratt et Whitney ont obtenu une « amélioration spectaculaire » de leur régime de retraite, des primes d'invalidité, du régime de soins dentaires et des vacances. Ils ont aussi reçu l'assurance que l'employeur n'implantera pas ses horaires continus.

Pratt et Whitney, un des plus importants employeurs du Québec, fabrique des moteurs d'hélicoptères et d'avions, notamment pour les Dash-8.

## Le projet d'usines de textiles à Shawinigan avance

SHAWINIGAN (PC) — Le projet de construction de trois usines de fabrication de textiles, à Shawinigan, franchira une nouvelle étape demain alors que les investisseurs, qui comptent dans leurs rangs des Chinois de Hong Kong, rencontreront à Québec, le premier ministre Robert Bourassa.

Ce dernier, qui revient d'un voyage de prospection en Europe, a en effet accepté de recevoir les investisseurs chinois qui séjournent au pays depuis quelques semaines. Ces derniers lui seront présentés par le député du comté de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale, M. Yvon Lemire.

Le projet représente un investissement de près de 100 millions \$ et la création de 330 emplois.

Les investisseurs auraient officiellement arrêté leur choix sur la ville de Shawinigan pour construi-

re une usine de textile de 20 millions \$, une filature de 51 millions \$ et une usine d'impression de tissus de 20 millions \$.

La mise en chantier des trois usines pourrait débuter au printemps sur des terrains appartenant à Shawinigan, dans le parc industriel de la ville.

Une réunion de divers intervenants a d'ailleurs eu lieu vendredi dernier, à l'hôtel de ville de Shawinigan. Y assistaient entre autres des représentants du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT), d'Hydro-Québec et de la ville de Shawinigan.

Les projets ont été déposés à Québec et à Ottawa. Les investisseurs ont entrepris des démarches afin de se qualifier pour des subventions du programme de développement des infrastructures industrielles et du programme de développement technologique.

Dans le projet de filature, le gouvernement fédéral avait commandité une étude de faisabilité afin d'explorer toutes les possibi-

lités que Shawinigan pouvait offrir aux futurs investisseurs.

La venue d'investisseurs chinois de Hong Kong à Shawinigan suscite énormément d'intérêt et d'espoir, à l'heure où l'économie traverse un nouveau ralentissement. Ces derniers exploitent déjà une dizaine d'usines de textile à Hong Kong, en Chine et à Macao. Leur production atteint un chiffre d'affaires de 100 millions \$.

## Ontario: la fonction publique élargirait ses bases

OTTAWA (PC) — Le Syndicat national de la Fonction publique provinciale veut que le Conseil du travail du Canada (CTC) réexamine ses relations avec le Nouveau Parti démocratique (NPD).

Le président du syndicat, M. John Fryer, a dit en entrevue, hier, que l'organisme syndical essaie actuellement d'élargir ses bases afin d'accueillir les travailleurs dans le secteur des services, qui est en pleine croissance.

Mais selon M. Fryer, le CTC aura plus de crédibilité s'il est perçu comme parlant pour une vaste majorité de travailleurs que comme un addendum à un parti politique qui n'a pas beaucoup de pouvoir d'opposition.

Avec ses quelque 300 000 membres, le Syndicat national de la Fonction publique provinciale est le deuxième plus gros syndicat affilié à la FTC. Les 21 membres de son exécutif ont envoyé au CTC une résolution intitulée: « Une révision complète de la structure et de la politique du CTC ».

Cette résolution sera étudiée durant le congrès du CTC qui se tiendra en mai à Montréal. M. Fryer affirme qu'elle ne fait pas directement référence aux liens politiques du CTC. Il insiste toutefois sur le fait que l'organisme confédéral devrait en conclure

que ses relations avec le NPD sont remises en question.

**BARMAN — BARMAID**

- Cours de Service au Bar
- Offerts par l'École des Maîtres
- Service de Placement
- Permis du Ministère de l'Éducation

RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage

737, côte d'Abraham - 529-5333

**PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ**

Vous parlez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz. L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

— COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

**BERLITZ**

5 PLACE QUEBEC  
529-6161

© 1990 Centres de Langues Berlitz

**loto-québec Résultats**

Tirage du 90-03-03

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 4454879,00\$
5/6+	5 178982,00\$
5/6	423 1617,80\$
4/6	22982 57,20\$
3/6	387051 10,00\$

VENTES TOTALES: 20299307\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 10 000 000\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-03-07

3 13 28 31 40 44

No complémentaire: 41

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispartie entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Aqua Source** NOUVEAU LOCAL

(Face à la caisse populaire)

5585, 1<sup>re</sup> AVENUE CHARLESBOURG G1H2V8  
624-1530

9825, boul. de l'Ornière Neufchâtel, G2B3K9  
845-1530

Le plus beau cadeau au monde pour vous et ceux que vous aimez

**LA SANTÉ**

Une bonne façon de la garder, c'est en buvant de l'eau pure à **97%** avec

PRIX COURANT POUR L'EAU

	Bureau	Livre	Dépôt
18 litres	2,00\$	3,50\$	10,00\$ ch.
11 litres	1,50\$	2,50\$	10,00\$ ch.
4 litres	2/1,25\$	4/4,00\$	2,00\$ ch.
4 litres	1/0,75\$	4/4,00\$	2,00\$ ch.

**Aqua Source** location-vente refroidisseurs

**20 CRUCHES D'EAU GRATUITES** (Dépôt en sus) à l'achat d'un refroidisseur d'eau

**WF COLIÉE WF DE QUÉBEC**

**DIMANCHE 18 MARS 1990 14 HEURES**

**GRANDE FINALE**

**LE GUERRIER ULTIME VS 2 LUTTEURS**

6'4" 276 lb

ULTIMATE WARRIOR VS DINO BRAVO et CANADIAN EARTHQUAKE 450 lb

**DÉMOLITION**

**LES DÉMOLITIONS VS CONNECTION KOLOSSAL**

Géant Ferré et AKU

**ROWDY RODDY PIPER VS LE MODÈLE RICK MARTEL**

PLUS "HACKSAW" JIM DUGGAN VS BAD NEWS BROWN

**SUPERFLY JIMMY SNUKA VS ADVERSAIRE MYSTÈRE**

**HERCULES vs B. BART**

**WF**

Billets: 9\$ - 12\$ - 15\$

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DE LA RÉGIE DE SÉCURITÉ DES SPORTS

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER**

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos courbes de rénovation.

**LES SONDÉS**

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, contactez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 9h30 à 17h30 Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

# La GRC craint que la violence raciale frappe le Canada

TORONTO (PC) — La violence raciale va frapper

directement l'âme du Canada à moins d'agir rapidement pour

arrêter l'intolérance croissante, déclare le grand

patron de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

« Une certaine violence semble

inévitabile » sans un effort concerté pour combattre le racisme, a affirmé le commissaire Normand Inkster, selon le *Toronto Star* dans un article en provenance de Hamilton.

« Et cela serait très regrettable ; non, ce serait déplorable », a-t-il lancé samedi au cours d'une conférence nationale sur l'égalité raciale au travail.

« Nous détruirions alors l'image que nous avons de nous-mêmes comme des Canadiens qui s'adaptent au changement. »

La conférence avait été organisée par l'Association de recherche en relations industrielles, un organisme à but non lucratif qui encourage la recherche dans le domaine.

Rappelons qu'un récent sondage Angus Reid indiquait que 54 % des Canadiens croient que l'intolérance vis-à-vis des minorités ethniques est à la hausse.

Ce ne sont pas les quelques fanatiques qui inquiètent M. Inkster, mais « la majorité de la population bien pensante, intelligente et éduquée qui s'oppose aux changements qu'une société multiraciale apporte inévitablement ».

## Projet Grande-Baleine Expédition de Cris et Inuit vers New York

MONTREAL (PC) — Ce n'est ni vraiment un kayak, ni vraiment un canot. Mais c'est une embarcation très particulière, un prototype chargé d'une mission non moins particulière.

L'engin partira cette semaine de Kuujuaarapi, situé du côté est de la Baie d'Hudson, pour se rendre à New York, en passant par Ottawa et Montréal.

« Nous voulons que la population du Canada et des États-Unis regarde s'il n'existe pas d'autres moyens de s'approvisionner en énergie autrement qu'à nos dépens », a expliqué hier en entrevue téléphonique M. Robbie Dick, chef de la bande Cri de Whapmagoostui.

Des membres des bandes Cris et Inuit de Kuujuaarapi, village de 1000 habitants situé à l'embouchure de la rivière Grande-Baleine, ont travaillé tout l'hiver pour construire l'embarcation de huit mètres de long.

Par ce voyage très spécial, ils tenteront de sensibiliser l'opinion publique en vue de contrer le projet hydroélectrique de Grande-Baleine, qui menacerait leurs territoires de chasse et qui entraînerait la perte de leurs gagne-pain et de leur identité.

Le projet Grande-Baleine — qui comprend l'endiguement ou le détournement de cinq rivières — fait partie d'un grand projet d'Hydro-Québec à l'étude depuis plusieurs années.

Les autochtones de la région menacée prétendent que le projet va détruire les nids d'oiseaux, les marécages et autres végétations, entraînant l'émission de méthane, contribuant ainsi au réchauffement de l'atmosphère.

Les autochtones affirment de plus que la décomposition entraînera l'émission de mercure dans l'eau, contaminant le poisson, l'une de leurs sources de survie.

# ROULEZ GAGNANT EN FIN DE SEMAINE GRÂCE À TILDEN!

PLUS DE 25 000 MAGNIFIQUES PRIX D'UNE VALEUR DE 750 000 \$ POURRONT ÊTRE GAGNÉS INSTANTANÉMENT!




## EN PLUS, PARTICIPEZ POUR GAGNER UNE CHEVROLET LUMINA APV 1990

OU L'UN DES 22 AUTRES PRIX DE FIN DE SEMAINE.

Maintenant chaque location de fin de semaine chez Tilden pourrait vous permettre de rouler gagnant! Entre le 2 mars et le 17 juin 1990, chaque location de fin de semaine à un bureau de location Tilden participant vous donne une chance de gagner instantanément\* en grattant votre carte de jeu *Roulez gagnant*.

Imaginez : vous pourriez gagner des locations de fin de semaine GRATUITES chez Tilden pendant une année (100 prix); des vacances d'une fin de semaine GRATUITE de Tilden et Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique (500 prix); ou encore l'un des 24 000 autres prix de location en fin de semaine chez Tilden. Chaque carte de jeu pourrait vous faire gagner!

Pour être admissible à gagner des prix supplémentaires, dont une Chevrolet Lumina APV neuve, il suffit de remplir la partie concours de votre carte de jeu et de la déposer à n'importe quel bureau de location Tilden participant.

Vous pouvez obtenir des cartes de jeu et les détails complets aux bureaux de location Tilden participants.

Les week-ends, on gagne chez **TILDEN**

Canadien Plus  
**SUPER PRIMES DE FIN DE SEMAINE**  
GAGNEZ 500 POINTS PAR JOURNÉE DE FIN DE SEMAINE!

\*Pour gagner, le participant doit d'abord répondre correctement à une question réglementaire.

**PARTICIPEZ AU CONCOURS**

## LES MOTS MAGIQUES

DES ANNONCES CLASSÉES du quotidien

### LE SOLEIL

et courez la chance de gagner

## UN VOYAGE

A Walt Disney World

**plus 1000\$**  
en argent de poche si vous êtes un abonné du quotidien Le Soleil!



**À gagner:**

Un voyage d'une semaine pour quatre (4) personnes au monde fantastique de Walt Disney en Floride, du 12 au 17 septembre 1990, comprenant le transport aérien de Montréal par  et l'hébergement (6 jours, 5 nuits) au magnifique 

**LE TOUT D'UNE VALEUR DE 5000\$**  
ÉGALEMENT: Quatre magnifiques chaînes en or d'une valeur de 500 \$ chacune offertes par les 

Retournez à: **LES MOTS MAGIQUES, Le Soleil,**  
C.P. 15800, Québec (Québec) G1K 8A8

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TÉL. (rés.): \_\_\_\_\_ (bur.): \_\_\_\_\_  
LE MOT MAGIQUE DU JOUR \_\_\_\_\_  
DATE \_\_\_\_\_

**POUR PARTICIPEZ:**  
Consultez tous les jours les annonces classées du journal Le Soleil. Trouvez le mot magique du jour et inscrivez-le sur le coupon.  
Retournez celui-ci dûment rempli à l'adresse indiquée ou déposez-le dans la boîte à l'entrée de l'édifice du journal Le Soleil.  
Un coupon par enveloppe. Règlements disponibles au journal Le Soleil.

# Sondage Gallup

« Êtes-vous pour ou contre l'Accord de libre-échange avec les États-Unis ? »

## Opinion concernant le libre-échange

	Pour	Contre	Ne sait pas
<b>NATIONAL:</b>			
Aujourd'hui	32%	49%	19%
Octobre 89	41	46	14
08 déc. 88	44	38	19
19 nov. 88	34	41	25
15 nov. 88	32	45	23
08 nov. 88	26	50	24
25 oct. 88	34	42	24
<b>Région:</b>			
Atlantique	18	59	23
Québec	37	37	26
Ontario	31	53	16
Prairies	29	54	17
C.-B.	37	49	15
Toronto	34	46	20
Montréal	42	37	22
<b>Éducation:</b>			
Élémentaire	17	56	27
Secondaire	28	49	23
Collégiale	40	49	11
Universitaire	42	42	16
<b>Préférence politique actuelle:</b>			
Conservateurs	56	22	22
Libéraux	26	56	17
NPD	22	67	12

N.B. Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.

# Les Canadiens demeurent sceptiques face aux avantages du libre-échange

Un an et demi après avoir reporté au pouvoir le Parti conservateur, dont la principale tribune était le traité de libre-échange, les Canadiens demeurent sceptiques face aux mérites de cet accord.

était alors en pleine lune de miel post-électorale.

C'est ce que révèle un sondage effectué par la firme torontoise Gallup auprès de 1003 Canadiens d'âge adulte, entre le 7 et le 10 février dernier.

Seulement 32 % des citoyens adultes appuient l'accord de libre-échange, une baisse appréciable par rapport aux 41 % qui en octobre dernier endossaient le traité conclu avec les États-Unis.

En réalité, en seulement une occasion les Canadiens en faveur de l'accord de libre-échange ont été plus nombreux que ceux qui étaient contre. En décembre 1988, 44 % de la population appuyait l'accord, contre 38 % qui s'y opposait. Le gouvernement Mulroney

Depuis lors, le pourcentage de Canadiens qui s'oppose à l'accord de libre-échange a été à la hausse, pour atteindre aujourd'hui une personne sur deux (49 %).

Environ un cinquième de la population (19 %) demeure sans opinion dans un sens ou dans l'autre.

Un regard sur les données du sondage révèle que dans aucune des cinq principales régions canadiennes il y a plus de quatre Canadiens sur dix favorables à l'Accord de libre-échange. Les appuis les plus prononcés se trouvent au Québec et en Colombie-Britannique où 37 % des habitants sou-

tiennent l'accord.

Les appuis diminuent à 31 % en Ontario, à 29 % dans les Prairies, pour tomber aussi bas qu'à 18 % dans les provinces atlantiques.

Il est aussi intéressant de noter que les supports au traité augmentent avec la scolarité des répondants. En effet, alors que 42 % des citoyens ayant fait des études universitaires appuient le traité de libre-échange, le pourcentage tombe à 17 % parmi les répondants dont la scolarité est moindre.

Il est aussi notable que les partisans du Parti conservateur sont beaucoup plus enclins à appuyer l'Accord de libre-échange que les membres des deux autres principaux partis fédéraux. 56 % des partisans progressistes conservateurs appuient le traité, contre

26 % chez les Libéraux et 22 % chez les Néo-démocrates.

## 1990 : protectionnisme américain accru ?

Peter Murphy, le principal négociateur américain pendant les discussions en 1987-1988, prédit que 1990 sera difficile pour l'Accord de libre-échange. M. Murphy s'attend à ce que la faiblesse croissante de l'économie américaine amène une montée du protectionnisme aux États-Unis.

La marge d'erreur du sondage Gallup publié aujourd'hui est de 4 %, 19 fois sur vingt.

**LE SOLEIL**  
**ABONNEMENT 647-3333**  
 Extérieur: numéro sans frais  
**1-800-463-2362**  
 Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30  
 Samedi et dimanche: 8h à 12h

## APPEL D'OFFRES PUBLIC

### "ENLEVEMENT DE BÂTIMENTS PREFABRIQUÉS, CHARLESBOURG"

La Corporation du Foyer de Charlesbourg Inc. demande des soumissions pour le projet d'enlèvement de quatre (4) bâtiments modulaires préfabriqués au Foyer de Charlesbourg à Charlesbourg.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des Architectes Hudon & Julien à Ste-Foy, contre un dépôt non remboursable de (10,00 \$) dix dollars à l'ordre de l'architecte à compter du mardi 6 mars 1990, à 13h30.

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cette fin et remises (1 original et 2 copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention: "SOUMISSION PROJET ENLEVEMENT DES MODULES" et adressées à 1175, de Lavigerie, bureau 400, Ste-Foy, G1V4P1.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quatre mille dollars (4 000,00 \$) valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions soit d'un chèque visé de deux mille dollars (2 000,00 \$) fait à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 19 (lundi) du mois de mars 1990, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les constructions d'immeubles des établissements, des conseils régionaux et de la Corporation d'hébergement du Québec. (C.T. 148183)

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

AVIS de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé

## ASSURANCE-VIE DESJARDINS LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LTÉE

AVIS est, par les présentes, donné que ASSURANCE-VIE DESJARDINS, constituée par le chapitre 80 des lois du Canada de 1959, et LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LTÉE, continuée en une compagnie d'assurance régie par la Loi sur les assurances du Québec par lettres patentes émises en date du 1er décembre 1989, s'adresseront au Parlement du Québec, à sa présente session ou à sa prochaine session, aux fins de demander conjointement l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de (i) continuer l'existence de Assurance-vie Desjardins en une compagnie d'assurance régie par les lois du Québec et, (ii) à la même occasion, fusionner Assurance-vie Desjardins et La Sauvegarde Compagnie d'Assurance sur la Vie Ltée pour former une compagnie d'assurance à capital-actions sous la dénomination sociale "ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC." et sa version anglaise "DESJARDINS LIFE ASSURANCE COMPANY INC.", le tout sous réserve, cependant, de l'adoption préalable d'une loi d'intérêt privé par le Parlement du Canada amendant la loi constitutive de Assurance-vie Desjardins en vue de l'habilitier à continuer son existence en une compagnie régie par les lois du Québec. Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi privé doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale du Québec.

Montréal, le 12 février 1990  
 Les procureurs  
**DESJARDINS DUCHARME**  
 Tour de la Banque Nationale  
 600, rue de La Gauchetière Ouest  
 Bureau 2400  
 Montréal (Québec)  
 H3B 4L4

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...**  
 Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

**LE SOLEIL**  
**ABONNEMENT: 647-3333**  
 Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
 Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**Société québécoise d'assainissement des eaux**

**Travaux dans la ville de Sherbrooke**  
 Comté de Sherbrooke  
 Appel d'offres no: 033-4-10-41-37

Fourniture des matériaux, de la main-d'œuvre et de l'outillage nécessaires à l'exécution complète des travaux de mécanique du bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur de la station d'épuration du Sherbrooke Métropolitain

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec), H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

**PRIX:** 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Station d'épuration Sherbrooke Métropolitain; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région Estrie; Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Station d'épuration Sherbrooke Métropolitain; a/s M. Robert Bachand, trésorier de la RIASM, 3145, boul. Queen Nord, Sherbrooke (Québec), J1H 5H1. Le: **mardi 3 avril 1990 à 15h00.**

**GARANTIE DE SOUMISSION:** ..... MONTANT: 156 000,00 \$

**FORME:** Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
 Directeur, gestion des contrats

S 05-03-90

**Société d'énergie de la Baie James**

**PROJET - SIÈGE SOCIAL ET CHANTIER**  
**APPEL D'OFFRES**

90-0147 FOURNITURE PAR COMMANDE OUVERTE DE MOBILIER DE BUREAU (FABRIQUÉ DE PANNEAUX D'AGLOMÉRÉ).	90-0154 FOURNITURE PAR COMMANDE OUVERTE DE FAUTEUILS ET CHAISES DE BUREAU.	90-0155 FOURNITURE PAR COMMANDE OUVERTE DE MOBILIER DE MEUBLES DE RANGEMENT EN METAL.	90-0215 FOURNITURE PAR COMMANDE OUVERTE DE MOBILIER DE BUREAU FINI PLAQUE ET BOIS MASSIF.
---	---	--	--

Garantie des soumissions:  
 40 000 \$ 15 000 \$ 30 000 \$ 18 000 \$  
 Prix des documents: 25\$ chacun

Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 15 mars 1990 à 15 h 30  
 Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James  
 SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES  
 19e étage, bureau 1904  
 800, boul. de Maisonneuve Est  
 Montréal (Québec) H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot  
 Chef de service Approvisionnement et Services

**VILLE DE québec**

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DISPOSITION ET COMPOSTAGE DU GAZON ET DES FEUILLES SAISONS 1990-1991-1992**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées: "OFFRE POUR LA DISPOSITION ET LE COMPOSTAGE DU GAZON ET DES FEUILLES - SAISONS 1990-1991-1992" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 15 mars 1990, à quatorze heures quinze (14 h 15), heure locale.

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au secrétariat du Service des travaux publics, situé au 65, rue Ste-Anne, 7e étage. Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service des travaux publics au numéro de téléphone 691-6391.

Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier, à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour l'entrée des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le GREFFIER DE LA VILLE,  
 ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 21 février 1990

**VILLE DE québec**

**APPEL D'OFFRES**

**SERVICE DE L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS**  
 DIVISION BÂTIMENTS ET STRUCTURES  
**ENTRETIEN SANITAIRE DE DIVERSES PROPRIÉTÉS DANS LA VILLE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour l'"ENTRETIEN SANITAIRE DE DIVERSES PROPRIÉTÉS DANS LA VILLE DE QUÉBEC" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, bureau 216, seront reçues jusqu'au **MARDI, 20 MARS 1990 à QUATORZE HEURES QUINZE (14 H 15)** (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est ouvert de 8 h à 16 h 45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service de l'entretien des équipements, division des bâtiments et structures, Centre service Montmorency, 1235, boul. Montmorency, Québec, tél.: (691-7200 ou 691-7278). L'horaire des visites sera remis avec les devis et elles débuteront le 8 mars 1990.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville  
 Antoine Carrier, avocat

Québec, le 27 février 1990

**SERVICE DE L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: OFFRE POUR LA FOURNITURE DE:

- DEUX CAMIONS DIESEL CHÂSSIS ET CABINE P.T.C. 27 000 KG (60 000 LB)
- DEUX BOÎTES À ASPHALTE ISOLÉES

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, bureau 216, Québec, seront reçues jusqu'au **LUNDI 19 MARS 1990, à 14 h 15**, heure normale de l'Est. Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est ouvert de 8 h 30 à 16 h 45.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division des équipements motorisés, ATELIER MUNICIPAL, 52, rue MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC, au numéro de téléphone suivant: 691-6454.

Le Greffier de la Ville  
 Antoine Carrier, avocat

Québec, le 23 février 1990

**Travaux publics Canada / Public Works Canada**

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux publics - Canada, chambre 204, 180, de la Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 5H9, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée (téléphone 722-3000).

**SERVICES**

Appel d'offres: 3903-019-1  
 Service de nettoyage intérieur et extérieur - Immeuble du gouvernement du Canada, 150, boulevard Dion, MATANE, comté de Matapédia / Matane (Québec).

On peut aussi consulter le devis à notre bureau du Ministère à Québec et également au bureau de poste du 200, St-Jérôme à MATANE.

Date limite: le jeudi 5 avril 1990  
 Renseignements techniques: (418) 722-3006  
 Demande de documents: (418) 722-3000

**INSTRUCTIONS**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Canada**

**VILLE DE québec**

**AVIS PUBLIC**

**CONFECTION DE VÊTEMENTS - SERVICE DE POLICE**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour: "CONFECTION DE VÊTEMENTS - SERVICE DE POLICE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, chambre 216, Québec, seront reçues jusqu'au **MERCREDI 21 MARS 1990 à QUATORZE HEURES QUINZE (14 h 15)** heure locale.

Veillez prendre note que le bureau du Greffier est ouvert de **HUIT HEURES TRENTE (8 h 30) à SEIZE HEURES QUARANTE-CINQ (16 h 45)**.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'appel d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des approvisionnements et inventaires, 1195, rue St-Jean, Québec, 691-6242.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville  
 Antoine Carrier, Avocat

Québec, le 16 février 1990

**Hydro-Québec**

**APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale**

CAS.03022.F le mardi 20 mars 1990	CAS.02047.F le mardi 20 mars 1990	CTB.04900.A le mardi 27 mars 1990
FOURNITURE D'AMEUBLEMENT DE BUREAU	FOURNITURE DE PROFILÉ À CHARPENTE, TUBULAIRE ROND EN ACIER (104333 Kg)	Travaux de Génie Civil et d'Installation Électrique Connexes
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 30 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

CTL.03002.A le mardi 27 mars 1990	CMF.03001.A le mardi 3 avril 1990
REPLACEMENT DES CONDUCTEURS SUR LA LIGNE A 120 KV BEDFORD-VERMONT (HIGHGATE) CIRCUIT No 1429 COMTE DE BRÔME-MISSISSQUOI	CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL CENTRALE NUCLEAIRE GENTILLY II COMTE DE NICOLET
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 50 000 \$	Garantie de soumission: 150 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
 GROUPE ÉQUIPEMENT  
 Direction Approvisionnement et Services  
 Service Achats et Contrats  
 855, rue Ste-Catherine est  
 3<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec)  
 H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou de obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
 Achats et Contrats  
 Jean-Yves Bureau ag.



**Paul Martin à Vancouver**

Des supporters de Paul Martin lui manifestent leur appui, alors qu'il allait prendre la parole, hier, à Vancouver.

**Selon Paul Martin, candidat à la direction du PLC**

**Le gouvernement doit forcer la Banque du Canada à réduire les taux d'intérêt**

OTTAWA — Le gouvernement devrait donner l'ordre au gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, de réduire les taux d'intérêt et se préparer à le congédier s'il refuse, a indiqué lors d'une récente interview, M. Paul Martin, candidat à la direction du Parti libéral.

par GORD MCINTOSH  
de la Presse canadienne

Toute ingérence du gouvernement dans les affaires de la banque centrale serait normalement impensable dans le monde industrialisé par craintes de provoquer un dérapage de la monnaie nationale.

Toutefois, M. Martin qui élaborait pendant cette entrevue sa politique économique, a précisé que la politique des taux d'intérêt élevés était si dommageable pour l'économie canadienne, qu'elle ne comportait aucune assurance d'en arriver à gagner la bataille contre l'inflation, et que par conséquent il était temps de « songer à l'inconcevable ».

« Le gouvernement, a déclaré M. Martin, a le droit d'accepter la

démission du gouverneur de la Banque du Canada ou de le congédier ».

En vertu de la Loi sur la Banque du Canada, les pouvoirs de la banque centrale sur la masse monétaire ne sont pas absolus et le gouvernement Mulroney n'a fait que refiler la responsabilité en permettant que le gouverneur John Crow maintienne artificiellement élevé le dollar en pénalisant les taux d'intérêt.

Même si la Banque du Canada fonctionne chaque jour indépendamment du gouvernement, le ministre des Finances a le pouvoir depuis 1967 de décréter des orientations générales sur des questions comme les taux d'intérêt.

Ce pouvoir n'a cependant été utilisé par aucun gouvernement parce qu'il risquerait ainsi de provoquer la démission du gouverneur de la Banque du Canada, et occasionner des perturbations sur les marchés financiers semblables à celles qui firent suite à la démission du gouverneur James Coyne quand il se querella avec l'ancien premier ministre John Diefenbaker au sujet justement des taux d'intérêt.

« Je ne crois pas que vous congédiez simplement le gouverneur de la Banque du Canada », a dit M. Martin, en ajoutant que « c'est une mesure très, très draconienne ».

M. Martin, un milliardaire devenu député en 1988, a précisé « qu'il appartient au ministre des Finances de remettre au gouverneur un programme digne de foi de réduction du déficit ».

**Accepter ou démissionner**

« Alors, a poursuivi le député Martin, le ministre peut dire au gouverneur : « Nous souhaitons qu'au cours des 12 ou 14 prochains mois vous ramenez les taux d'intérêt à leurs niveaux habituels. Le gouverneur a le choix d'accepter ou de démissionner ».

Les marchés financiers mettent généralement leur confiance dans les gouverneurs des banques centrales plutôt que les ministres des Finances. Cependant, toujours selon M. Martin, ces jours-ci — avec les taux d'intérêt et l'inflation tous deux à la hausse — les marchés ont peu confiance dans le gouverneur ou le ministre des Finances.

Depuis qu'il a juré en 1987 peu après sa nomination de s'évertuer à en arriver à la stabilité des prix (taux d'inflation zéro), le gouverneur a résisté à toute pression d'abaisser les taux d'intérêt.

**Chrétien devance Martin dans le choix des délégués du Québec**

MONTREAL (PC) — Sans débats ni remous, les libéraux fédéraux du Québec ont poursuivi en fin de semaine l'élection de leurs délégués en vue du congrès à la direction de leur formation politique, en juin prochain.

Au rythme de deux assemblées par jour, le partage est jusqu'à maintenant équitable : à une assemblée pro-Chrétien correspond systématiquement une assemblée pro-Martin.

Seuls les clubs étudiants ont échappé à la règle, privilégiant la candidature de Jean Chrétien. Au terme de quatre jours d'assemblées, celui-ci a donc recueilli l'appui de 44 délégués contre 36 délégués pour Paul Martin, son véritable adversaire au sein des organisations libérales du Québec.

Hier, Paul Martin raffait sans opposition l'appui des 12 délégués de sa circonscription de LaSalle-Emard, alors que dans Saint-Léonard Jean Chrétien pouvait compter sur une salle de 150 personnes unanimement en sa faveur.

Le député Alfonso Gagliano ayant déjà fait état publiquement de sa préférence pour Jean Chrétien, il n'était que logique que les libéraux de sa circonscription l'imitent, a expliqué la présidente sortante de l'association de Saint-Léonard, Mme Marcelle Gaudreault.

« Il faut aussi penser que le

prochain chef du parti sera le prochain premier ministre, a ajouté Mme Gaudreault. Mme (Sheila) Copps et M. Martin ne sont peut-être pas de mauvaises candidatures, mais ils n'ont pas l'expérience parlementaire de Jean Chrétien. »

En moins d'une heure, l'assemblée était donc conclue, élections à l'exécutif et mot du député inclus. Une assemblée tellement sans surprise que les gens, entre eux, discutaient de tout... sauf de politique.

Selon le dernier sondage Gallup, rendu public en fin de semaine, 38 % des Canadiens se disent favorables à Jean Chrétien, alors que Sheila Copps se classe au deuxième rang de la faveur populaire. Avec l'appui de 20 % des Canadiens, elle devance largement Paul Martin, privilégié par seulement 9 % de la population.

Au sein des associations libérales, l'organisation des candidats importe toutefois bien davantage que leur cote de popularité pour le choix des délégués. Dans les circonscriptions québécoises, la lutte se joue donc à deux, entre MM. Martin et Chrétien, sauf dans la région de Québec, où Mme Copps a obtenu l'important appui du ministre de la Santé et des Affaires sociales du Québec, M. Marc-Yvan Côté, un organisateur libéral dont le calibre est manifestement reconnu.

Cette semaine, 15 autres assemblées d'élections de délégués sont prévues au Québec. Le clan Chrétien prévoit en remporter huit haut la main. Il faudra attendre dimanche, dans Saint-Hyacinthe, pour assister à des élections « un peu plus serrées », a dit une porte-parole de l'organisation.

**Drummond pour Martin**

Les membres de l'Association du Parti libéral du Canada de la circonscription de Drummond ont exaucé, en fin de semaine, le désir de leur exécutif en choisissant 12 délégués en faveur du candidat Paul Martin à la direction de cette formation politique.

**Contre le bilinguisme mais pour des services en français**

SUDBURY (PC) — Le grand débat linguistique qui déferle sur la province ne sera pas un sujet de controverse pendant la course à la direction du Parti conservateur de l'Ontario.

Les deux candidats prometteurs ont adopté des positions identiques sur la question du français et de l'anglais qui agite la province.

Le député Dianne Cunningham, de London, et son adversaire Mike Harris de la circonscription de Nipissing se sont tous les deux déclarés contre le bilinguisme officiel et en faveur des services en français.

« Je n'appuie pas du tout le bilinguisme officiel en Ontario », a dit Mme Cunningham lors d'un débat, samedi, au collège Cambrian, à Sudbury, dans le nord de la province.

« Je n'ai jamais été aussi découragée devant la façon dont les Canadiens sont divisés sur cette question », a-t-elle précisé.

La candidate estime qu'un comité formé de tous les partis devrait être créé avec des représentants municipaux pour étudier le bien-fondé de la loi 8.

Cette loi sur les services en français stipule que la province doit fournir des services en français dans 22 localités ontariennes désignées.

Quelque 48 municipalités de la province ont adopté des résolutions faisant de l'anglais la seule langue, parce qu'elles craignent que la Loi 8 ne soit que la première étape d'une politique les forçant à donner des services en français à un moment où elles éprouvent des difficultés budgétaires dues aux coupures dans les transferts de paiement aux provinces.

Pour sa part, le député Harris qui se dit aussi contre le bilinguisme officiel, souhaite également un comité composé de tous les partis qui effectuerait une tournée d'information dans toute la province pour expliquer la loi aux municipalités.

**LISEZ  
REGARDEZ  
GAGNEZ**

LISEZ  
**LE SOLEIL**

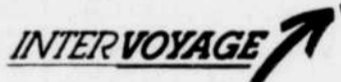
REGARDEZ



GAGNEZ

**LE GROS LOT**

Une semaine de rêve pour deux personnes au super club GRAND LIDO en Jamaïque incluant le transport, l'hébergement et la nourriture. Valeur de près de 6000\$.



**5 prix hebdomadaires**

5 forfaits-santé d'une semaine pour deux personnes du 3 au 9 juin, en thalassothérapie à l'AUBERGE DU PARC à Paspébiac en Gaspésie incluant le transport par INTAIR. Une valeur totale de 15550\$.

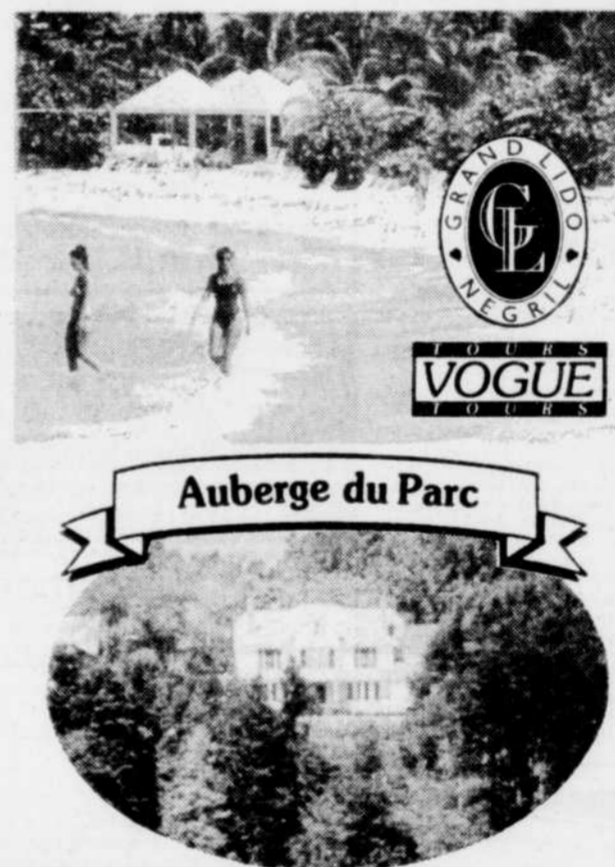


**RÈGLEMENTS:**

Ce concours s'adresse à tous les résidents du Canada de 18 ans et plus. Les personnes demeurant hors du rayonnement d'antenne de CBVT ne sont pas tenues de répondre à la question. Pour participer, découpez le coupon ci-joint, publié du lundi au vendredi dans Le Soleil, écoutez QUÉBEC CE SOIR du lundi au vendredi à 18h et répondez correctement à la question. Le courrier est cumulatif. Les 5 prix hebdomadaires sont tirés au sort les 5, 12, 19, 26 mars et 2 avril et le gros lot le 9 avril et les noms des gagnants seront mentionnés ces mêmes jours vers 18h57 sur les ondes de CBVT. Seules les enveloppes de format régulier sont admises. Règlements disponibles à Radio-Canada. Un coupon par enveloppe.

Radio-Canada  
Québec 11/Câble 6

**LE SOLEIL**



**Auberge du Parc**

**LE SOLEIL** Un seul coupon par enveloppe

Postez à **Concours Lisez, Regardez, Gagnez! Société Radio-Canada C.P. 9640, Ste-Foy, QC G1V 4C2**

ou déposez au **2505, boul. Laurier, Ste-Foy**

Nom \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. rés.: \_\_\_\_\_ bur.: \_\_\_\_\_

Question du 26 févr.: Nommez un animateur ou animatrice de l'émission QUÉBEC CE SOIR?

Réponse: \_\_\_\_\_

**NOUVELLE DESTINATION INTAIR!**

Ciell Du 22 janvier au 31 mars\*, volez sur l'un de ces trajets Intair et recevez à l'aller comme au retour, un bon échangeable contre un chèque-cadeau Eaton de 10 \$.

QUÉBEC → 10 \$ → MONTREAL (St-Hubert ou Dorval)

QUÉBEC → 10 \$ → OTTAWA

Le chèque-cadeau Eaton offert par Intair, un voyage-achats qui a le plaisir comme destination.

On vous réserve une place!

Contactez votre agent de voyages ou appelez Intair. Québec: (418) 692-1031 En région, sans frais: 1 800 361-0200



\*En vigueur du lundi au vendredi.

**EATON**  
Nous sommes... le grand magasin du Canada

